

> EDITO

Notre véritable mission : vous représenter tous !

Cette Newsletter est notre lien, notre étendard, nous sommes fiers de son existence et conscients du grand intérêt qu'elle suscite. Grâce à elle, vous avez quasiment en direct les dernières étapes de notre association et les dernières avancées de notre profession liées à celles de l'interprofessionnalité des paramédicaux.

L'année est presque achevée et j'ai l'impression que nous avons travaillé tous azimuts. Nous avons rencontré de jeunes étudiants d'IUT en province, été interrogés sur certaines particularités de notre profession par la Conseillère Générale de la santé au ministère, rencontré des techniciens de laboratoire Canadiens, travaillé avec l'association FCBM (Formation Continue en Biologie et Médecine) dans le cadre de la formation continue des techniciens de laboratoire (de type e-Learning !). Sans compter sur notre participation active aux JIB (Journées Internationales de Biologie), à toutes les séances du HCPP (Haut Conseil des Professions Paramédicales) et à la relecture de l'Ordonnance législative portant sur l'organisation de la biologie médicale.

Toutes ces activités sont centrées sur la reconnaissance de notre profession et les modifications qui ne vont pas manquer d'intervenir, comme l'accréditation des laboratoires de biologie médicale.

Cette année encore, le moment le plus fort a été le très grand succès de notre 6^e Journée Professionnelle qui nous encourage à renouveler ce temps de formation continue. En conséquence, l'antab réfléchit et monopolise toute son énergie pour vous construire un nouveau temps de formation accessible et vous en serez les premiers avertis ! Si vous voulez aider activement notre profession, transmettez cette Newsletter à vos collègues de travail et n'hésitez pas à adhérer à l'antab en remplissant le bulletin d'inscription ci-joint ; rendez vous également sur notre site www.antab.com.

Nous vous remercions pour votre soutien croissant et vous souhaitons de très Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Bonne lecture !

> ACTUALITÉS

■ Séminaire de Limoges :

Le 2 Octobre dernier, à l'occasion d'un séminaire organisé en Limousin, la Présidente de l'antab, Evelyne PSALTOPOULOS et la vice-Présidente Sylvie VAN DEN BERGHE ont profité de leur venue pour rencontrer, au lycée R. DAUTRY de Limoges, les étudiants du Brevet de Technicien Supérieur en Analyses de Biologie Médicale.

Plus d'une cinquantaine d'étudiants et leurs professeurs ont pu s'informer sur les perspectives d'avenir et les débouchés dans le secteur privé ou public. Avec l'émergence de nouveaux métiers dans les laboratoires (Assurance Qualité, gestion des risques...), certains étudiants sont intéressés par la poursuite des études vers des licences scientifiques ou professionnelles ou les écoles d'ingénieurs dans les domaines de la santé, de l'industrie agro-alimentaire ou de la protection de l'environnement.

L'après-midi, c'est la faculté de Médecine-Pharmacie qui a accueilli plus de 60 Techniciens de Laboratoire Hospitaliers et leurs cadres. L'intervention de Christophe FEIGUEUX portant sur la place du Technicien de Laboratoire en Europe, avec de nombreuses différences de formation et de salaire d'un pays à l'autre, a particulièrement retenu

l'attention. L'évolution de la reconnaissance de la profession et la représentation par l'antab auprès des différents ministères ont également été évoquées. Les 3 et 4 Octobre, la totalité des membres du BNE (Bureau National Exécutif) de l'antab étaient réunis pour un séminaire de travail afin de préparer la Journée Professionnelle du 23 Octobre à Paris, la rédaction de "Laboscope" de Novembre et la présence de représentants aux Journées Internationales de la Biologie (J.I.B.). ■

■ Rencontre avec le P^r CORBERAND :

Quelle formation continue pour les techniciens de laboratoire ? Pour répondre à cette question, A. PIASER, Maître de conférence à l'Université de Toulouse, a mené une enquête en 2009 auprès de biologistes et de techniciens de 500 laboratoires de biologie médicale des régions Midi-Pyrénées et Nord-Picardie. Cette étude a été financée par la région Midi-Pyrénées, avec le soutien et la collaboration des syndicats de biologistes des deux régions, et l'association FCBM (Formation Continue en Biologie et Médecine). Monsieur le Professeur CORBERAND, Président de FCBM, a associé l'antab à la table ronde du 16 Octobre 2009 à Toulouse. Cette réunion avait pour objectifs, dans un premier temps, de présenter les

(suite en page 2)

Rendez-vous :

> Assemblée Générale de l'antab <
29 janvier 2010

Hôpital Necker-Enfants Malades (Paris)

> Journée de réflexion de l'UIPARM <
5 février 2010

PROTECTION JURIDIQUE

Nous pouvons vous annoncer officiellement qu'un contrat protection juridique vie professionnelle dans le cadre d'activité salariée, valable pour tous les adhérents résidents en France métropolitaine, collectivité territoriale de Corse, départements, régions et collectivités territoriales d'Outre Mer, sera souscrit dans le même temps que l'adhésion à l'antab fixée à 20 € (même tarif qu'en 2008). Cette protection juridique a un véritable impact sur la vie de nos professionnels. En effet, tous les adhérents peuvent bénéficier de conseils par des juristes spécialisés et en cas de litige, du libre choix de l'avocat et de la prise en charge des frais d'assistance amiable et/ou de procédure (Prud'hommes, Tribunal Grande Instance, Tribunal de Police, frais huissiers...).

adhérez à l'antab

en remplissant et en renvoyant
le bulletin d'adhésion,
accompagné de votre règlement
à l'adresse suivante :
Claire FERLET, Trésorière,
9 Bis rue de Magdebourg, 75116 PARIS

